

DE ROUBAIX-JOURCOINGS

Un important Conseil des Ministres

L'acceptation de l'Allemagne et les sanctions. - Le mouvement administratif. - La démission de M. Mabileau.

On a beaucoup parlé d'un important mouvement administratif qui doit être soumis à l'assentiment du Conseil des Ministres vendredi matin. Il n'est pas encore absolument sûr que ce mouvement soit ratifié dans les 24 heures. Le Conseil des Ministres de vendredi aura à discuter les mesures qui doivent être prises en raison de l'acceptation par l'Allemagne de l'ultimatum des Alliés. Le maintien de la classe 10 jusqu'au 1er juillet sera envisagé ; il est probable aussi que M. Briand fera connaître qu'il a examiné le moyen de vérifier l'exécution par l'Allemagne des conditions de désarmement en exigeant la communication des ordres donnés en ce sens par le Gouvernement de Berlin. Faute de réalisation de ces ordres dans un délai très court, les sanctions militaires et économiques joueraient immédiatement.

En ce qui concerne le mouvement administratif, on dit que M. Hendé, directeur des Affaires départementales au Ministère de l'Intérieur, serait nommé Préfet de la Seine ; M. Leullier, Préfet du Pas-de-Calais, serait nommé Préfet de police. On avance le nom de M. Benedetti, directeur du Personnel au Ministère de l'Intérieur, pour la Préfecture du Pas-de-Calais. M. de Lavenay, sous-préfet de Dunkerque, serait nommé Préfet. M. Trépoint, ancien Préfet du Nord, serait, prochainement nommé conseiller à la Cour des Comptes.

On parle également de la nomination de M. Morain, Préfet de la Somme, ancien sous-préfet de Douai, à un poste important à Paris.

Les indiscretions s'étendant plus loin, et dans un autre ordre d'idées, on parle aussi de la démission de M. Mabileau, président du Conseil de la Mutualité. Cette personnalité ne viendrait donc pas à Lille samedi, pour le Congrès de la Fédération Mutualiste. Le Conseil des Ministres de vendredi aurait donc matière à discussion, à moins qu'il ne limite son ordre du jour à la grave question allemande.

Qui sera Préfet de Police ?

ON DIT MAINTENANT QUE CE SERAIT M. ROBERT LEULLIER, PREFET DU PAS-DE-CALAIS.

Paris, 12 mai. - D'après des renseignements officieux, le remplaçant au boulevard du Palais de l'actuel préfet de police serait M. Robert Leullier, préfet du Pas-de-Calais.

Le Charbon manque en Angleterre

LE GOUVERNEMENT EN IMPORTÉ ET SE DIT MAÎTRE DE LA SITUATION

Londres, 12 mai. - Le gouvernement anglais a fait en France, en Belgique et aux Etats-Unis d'importants achats de charbon qui commencent à arriver par grosses quantités. Le gouvernement a déclaré qu'il prendra toutes les mesures pour que le charbon parvienne sans retard, partout où le besoin s'en fait sentir.

Le gouvernement estime qu'il est maintenant maître de la situation, quelle que soit la durée du conflit.

LES CHEMINOTS VEULENT SOUTENIR LES MINEURS

Londres, 12 mai. - C'est après-midi, la commission exécutive du syndicat des mécaniciens et chauffeurs de chemins de fer, a tenu une réunion au cours de laquelle le secrétaire du syndicat a donné lecture des réponses des diverses sections régionales du syndicat. Ces réponses sont presque toutes en faveur du soutien énergique des mineurs, dans leurs revendications. Le fait est grave, étant donné que demain les ouvriers des transports et le syndicat national des cheminots vont avoir une conférence au sujet de la question de la manutention des charbons d'importation.

La Norvège a aussi un conflit de travail

LE MEDIATEUR PUBLIC VA ESSAYER DE LE SOLUTIONNER

Christiania, 12 mai. - Le médiateur public a convoqué le syndicat des patrons et l'Union Nationale des Travaux Unions pour vendredi matin. Ces deux dernières nuits, la grève a provoqué quelques désordres à Bergen, Stavanger et Christiania, mais la police a rapidement rétabli l'ordre.

Le maire de Saint-Etienne a donné sa démission

IL AVAIT ETE BLAME PAR LE GROUPE COMMUNISTE DU CONSEIL MUNICIPAL

Saint-Etienne, 12 mai. - Le groupe communiste du Conseil municipal, comprenant 13 membres, a fait apposer une affiche dans laquelle il reproche violemment à M. Soulié, maire, sénateur de la Loire, d'avoir assisté aux côtés du ministre des Travaux publics au banquet du centenaire de l'Ecole des mines. A la suite de cette protestation, le maire a donné sa démission. Toutefois, la majorité du Conseil municipal a voté un ordre du jour de confiance en faveur de M. Soulié. Les communistes se sont abstenus.

L'Allemagne a-t-elle signé un "chiffon de papier" ?

Les uns disent oui Les autres disent non

Berlin, 12 mai. - La « Deutsche Zeitung » écrit : « Le gouvernement de la honte nationale est devenu hier une réalité vivante. Les trois Parques de l'honneur allemand se sont réunies à l'ombre de l'arbre du mal qui s'appelle Erzbergner. Nous savons que le droit restera le droit et que d'ici peu la volonté de vivre du peuple allemand reprendra sa force. Aussi, le document que l'on a signé n'est-il pour nous qu'un chiffon de papier. » Berlin, 12 mai. - Le chancelier Wirth a déclaré que l'Allemagne doit payer et qu'elle peut payer. Son gros souci est d'amener la Bavière à désarmer. Il rencontre à ce sujet une sérieuse résistance.

Pourquoi elle a cédé

Dusseldorf, 12 mai. - Aux considérations de politique générale qui ont dicté à Berlin l'acceptation de l'ultimatum, il convient d'associer étroitement les considérations d'ordre militaire et social inspirées par la situation actuelle dans la Ruhr, au point de vue militaire.

Les éléments les plus réfractaires à la signature ont été finalement convaincus que toute résistance était impossible. Mieux que personne, le ministre de la guerre De Seekt, qui a prêché la soumission, connaissait la situation. D'une part, il concentrait des troupes alliées, dépassant 170.000 hommes, dont 9.000 Belges, avec un matériel formidable, dont les Allemands de la zone occupée avaient l'appareil sous les yeux.

En deux jours, la Ruhr, sur une superficie de 3.000 kilomètres carrés, devait être littéralement inondée de troupes. Les états-majors connaissaient jusque dans le détail les centres de résistance éventuelle et allaient mettre la main aux commandes des unités militaires locales. A de pareils effectifs et de pareilles dispositions, les Allemands pouvaient opposer : 1° immédiatement, « la police verte » soit, dans la Ruhr, 7.000 hommes, armés de pistolets, de carabines, de mitrailleuses, de fusils de dix grenades par hommes, de 400 cartouches par carabine et de 200 par pistolet ; 2° les éléments de la Reichswehr stationnés hors de la Ruhr, soit la 6e division (Münster) comprenant 3 régiments d'infanterie, un bataillon de pionniers, un régiment de chars, des unités de cavalerie (Cassel), total, pour la Reichswehr sur place, environ 19.000 hommes.

Elle devra désarmer

Le général Nollet a reçu des instructions pour inviter le gouvernement allemand à réduire immédiatement le nombre des officiers de la Reichswehr et des employés de l'administration centrale. Concernant le matériel de guerre, l'Allemagne devra livrer aux Alliés 666 canons de places fortes. Le contrôle des centres où sont accumulées les armes destinées à être livrées sera renforcé.

L'avance est suspendue

Les journaux de Berlin reproduisent jeudi matin des dépêches de Cologne et de Dusseldorf signalant que les autorités françaises occupées ont fait savoir aux autorités allemandes que les préparatifs en vue d'une avance des troupes dans la région de la Ruhr avaient été suspendus.

La classe 19 serait libérée en Août

Paris, 12 mai. - Dans l'hypothèse où l'Allemagne tiendrait ses engagements, la classe 19 serait vraisemblablement gardée jusqu'aux premiers jours d'août. A ce moment, le désarmement de l'Allemagne serait achevé et la classe 1921 prête à entrer en ligne. Nous aurions alors, avec deux classes sur le Rhin, des effectifs suffisants.

Les familles des mobilisés recevront l'allocation

Les ministres de la Guerre, des Finances et de l'Intérieur se sont mis d'accord sur la question des allocations aux familles des mobilisés de la classe 1912. Ils ont décidé que ces allocations seraient distribuées dans les mêmes conditions que pendant la guerre.

Dans la zone belge

Bruxelles, 12 mai. - Le correspondant particulier du « Soir », en Allemagne occidentale, a demandé que la population de la rive gauche de la zone belge soit complètement indépendante. Elle vient voir les troupes qui passent, comme un spectacle curieux et ne montre aucune hostilité extérieure. Les cheminots allemands ne firent aucune objection au transport des troupes.

Les journaux annoncent qu'à la suite de l'acceptation par l'Allemagne de l'ultimatum des Alliés, le cours du marché, qui était mardi à 543, est maintenant à 510. Néanmoins, les préparatifs militaires continuent. Rien n'est arrêté dans l'exécution de toutes les mesures relatives à la concentration des troupes.

Au Conseil Général du Nord Journée de vœux politiques et de clôture

La dernière journée de la session, particulièrement intéressante par le caractère des vœux venus en discussion, fut une nouvelle démonstration de la clairvoyance publique et des sentiments généraux de notre Assemblée départementale.

La séance du matin s'ouvrit vers 10 h., sous la présidence de M. Vancauwenbergh. Elle devait être réservée à l'examen de vœux relatifs à des modifications d'horaires du chemin de fer, mais M. l'inspecteur principal de la Compagnie du Nord faisant défaut, force fut à l'Assemblée d'examiner d'autres questions.

Remerciements de l'Union des Syndicats

LE PRESIDENT donna lecture d'une lettre de Lauridan, secrétaire de l'Union départementale des Syndicats Ouvriers, remerciant l'Assemblée du vote d'un crédit de cinq mille francs pour l'organisation du Congrès annuel et national de la Confédération Générale du Travail.

Bourses d'enseignement

Le Conseil adopte un rapport assez copieux du troisième bureau, fixant attribution de bourses à un certain nombre d'étudiants peu fortunés qui sollicitent une aide de la part du département.

La visite du Président de la République

M. Vancauwenbergh donne connaissance de certaines dispositions prises en vue de la visite du Président de la République à Lille et fournit quelques indications sur les cérémonies auxquelles les conseillers généraux seraient invités à participer.

Delcourt fait adopter un vœu réclamant la reprise commerciale avec la Russie.

Le gros morceau de la matinée fut la discussion d'un vœu émanant du groupe socialiste et réclamant la reprise des relations diplomatiques avec la Russie. M. DUFOUR, qui rapporte, conclut qu'un rapprochement ne sera possible entre la France et la Russie que le jour où celle-ci aura établi un gouvernement constitutionnel et lorsqu'elle sera engagée à indemniser les porteurs français de litres russes.

L'estampille

BATAILLE avait déposé un vœu demandant qu'une annotation ne figure sur les livrets ouvriers ou de famille, relativement aux opinions politiques ou confessionnelles du titulaire. M. DUFOUR, qui rapporte, conclut que le Gouvernement veuille bien étudier le plus tôt possible les moyens de reprendre les relations commerciales entre la France et la Russie.

Cas de conscience

Il reste quelques vœux politiques, dont BLEMANT demande la discussion immédiate. M. DUFOUR, qui rapporte, conclut qu'il oppose, en raison de l'absence de ses collègues de la droite. C'est un cas de conscience dont le mobile est l'intérêt national à personne. Le rapporteur se dérobant, le Président se voit dans l'obligation de lever la séance, qui est renvoyée à 2 heures.

La politique du Bloc National

A la reprise de la séance, M. DUFOUR, qui s'est spécialisé comme rapporteur des vœux politiques, donne ses conclusions naturellement défavorables sur une proposition de BLEMANT, ainsi conçue : « Considérant que depuis l'événement au pouvoir du Bloc National, les gouvernements ont entrepris une politique de répression et de terreur religieuse. En renouant officieusement les relations avec le Vatican, malgré la loi de séparation des Eglises et de l'Etat, et sans qu'une loi régulièrement votée en ait consacré le principe. »

« Financière. - En multipliant les impôts de consommation sans avoir au préalable fait rendre compte aux électeurs de ce qu'ils ont imposé les grosses fortunes ; en engageant notre argent dans des aventures criminelles (Koltchak, Dentine, Youdonitch, Wrangell) et, dans des guerres de conquêtes (Syrie, Calcutta, Mandchou). »

« Economique. - En permettant aux trusts, aux grandes banques, aux Chambres de Commerce, à tous ces organismes qui dirigent et président à la politique du pays de ne voir que leurs intérêts de classe, au grand détriment de la Nation et de l'humanité. »

« En condamnant au chômage des milliers de travailleurs, et en maintenant la cherté de la vie pour la plus grande joie des marchands. »

C'est la guerre Germano-Polonaise en Haute-Silésie

Les Combattants font usage d'artillerie lourde

Les événements de Haute-Silésie prennent l'allure d'une guerre germano-polonaise. Berlin suit l'exemple de Varsovie en dirigeant vers la Haute-Silésie des forces irrégulières qui échappent à tout contrôle. De véritables combats sont engagés entre Polonais et Allemands, notamment aux environs de Rosenberg et de Ratibor. Des deux côtés, on fait usage d'artillerie lourde.

Colère allemande

Berlin, 12 mai. - La nouvelle de la conclusion d'un compromis avec les insurgés polonais est recueillie dans la presse allemande avec colère. « La Gazette de Voss » écrit : « Les représentants alliés en Haute-Silésie sont coupables de favoriser le soulèvement général de la région. Ils ont encouragé la destruction et que les gendarmes sont astreints à des exercices quotidiens avec des armes de guerre. Il prie le Préfet de dire pour quelles raisons les défenseurs de Terzitz sont ainsi entravés. »

Korfanty a ordonné le recul des Polonais

Oppeln, 12 mai. - Korfanty a donné des ordres pour que les Polonais reculent devant les Allemands. Dans un communiqué adressé aux Allemands, dans lequel il annonce que le travail devait être repris et il a annoncé que la peine de mort serait appliquée contre les personnes qui se livreraient à des actes violents contre les personnes ou les propriétés.

Les Polonais ont évacué Hindenburg

Hindenburg, 12 mai. - Les Polonais ont évacué la ville d'Hindenburg (Haute-Silésie). Pressé est entre les mains des Italiens. C'est le Conseil Suprême qui partagera la zone plébiscitaire.

Vote du budget

M. Barré, inspecteur principal du Chemin de Fer, prend place au bureau pour examiner les modifications d'horaires et les créations de trains réclamés par de nombreux conseillers. M. DEMOLON donne ensuite lecture de son rapport sur le budget de 1921, modifié par les nouveaux crédits votés au cours de cette session. Le budget ainsi modifié, se présente comme suit :

Recettes : 77.498.896 fr. 21. Dépenses : 77.488.799 fr. 70.

Il y a un excédent de recettes de 12.096 fr. 45. Dans ses considérations générales, le rapporteur signale les lourdes charges qui incombent au Département, demande que les nouvelles lois d'assistance prévoient les moyens de faire face aux dépenses.

Les chômeurs et les ressources des communes

HENTGES regrette que parmi les nouvelles et importantes augmentations de crédits figurant au budget, aucune n'ait été prévue pour venir en aide aux chômeurs, qui sont de plus en plus nombreux. Dans ces conditions, le Département ne peut intervenir auprès du Gouvernement pour obtenir des subventions aux communes, afin de soulager les misères.

Clôture de la session

Vers 5 heures, le Président déclare la session close et donne rendez-vous, aux conseillers réunis en séance, au mois d'août, dans l'intervalle, une session extraordinaire sera peut-être convoquée pour l'emprunt départemental.

SCANDALE A L'ECOLE Un professeur est disparu avec un de ses jeunes élèves

Cet enlèvement mystérieux avait été bien prémédité

Paris, 12 mai. - M. Pierre Graize, représentant de la Librairie Hachette et habitant 121, rue de Clignancourt, avait placé son fils Maurice, âgé de 12 ans, à l'Ecole Fénelon, tenue par M. Besse, à Vaujours, près de Pontoise. Or, mercredi dernier, M. Besse recevait de Paris une dépêche disant : « Laissez mon fils sortir seul jeudi après-midi. - GRAIZE ».

M. Besse informa alors la gendarmerie aux environs de Vaujours de ce mystérieux événement. Les gendarmes se mirent à l'arrêt en quête. Ils établirent assez facilement que l'enfant et son maître avaient passé la nuit de jeudi à l'hôtel de la Terrasse, 14, rue de Meaux, à Vaujours, et qu'ils en étaient partis le lendemain à 5 heures et demie. Depuis on a perdu leurs traces.

Mais le parquet de Pontoise, prévenu, fit diligence et, avec des inspecteurs de la 1re brigade mobile de la Sûreté générale, M. Gay, juge d'instruction, put reconstituer l'emploi du temps de l'instituteur dans les journées de mercredi et jeudi. Ce jour-là, d'après le témoignage du jeune Duhois, condisciple de Maurice Graize, M. Béguin serait sorti de l'école à 1 h. 15. Il aurait pris le train pour Paris à 1 h. 40, puis, après avoir envoyé le télégramme à son père, il serait revenu en taxi et aurait fait son cours sans trouble apparent.

Le jeudi, à 10 heures du matin, il fit sortir le jeune Maurice par une porte dérobée, le mena à Meaux et revint encore faire sa classe jusqu'à 5 heures du soir, heures à partir desquelles il partit définitivement. Le père de l'écolier, actuellement en voyage, n'a pu encore être prévenu. Mais sa mère, Mme Graize, qui travaille 265, rue Saint-Honoré, à Paris, a déclaré tout bien connaître le ravisseur de son fils, qui, notamment aux vacances de Noël, est son hôte rue de Clignancourt et en qui elle avait toute confiance. C'est un grand gaillard de 1 m. 72, d'une assez forte corpulence, très chauve et portant lorgnon. Il a emporté trois costumes, un bleu, un gris et un blanc, bien fendus, et deux paires de bottines jaunes claires. Maurice Graize, lui, est un gros garçon blond, de 1 m. 45 environ, au teint frais, qui a laissé ses habits de collégien à l'hôtel de Meaux, que son ravisseur et lui ont quittés, vendredi, par la fenêtre de la salle de billard.

Des anciens détenus à l'assaut d'une prison

ILS VOULENT FAIRE EVADEE DES PRISONNIERS. Grenoble, 12 mai. - Un groupe d'ex-détenus, récemment amnistiés, avaient décidé de faire évader de la maison d'arrêt de Grenoble qui est devenue un succursale de la maison centrale de Clairvaux, un certain nombre de leurs camarades. Au cours de la nuit dernière, ils escaladèrent un mur d'enceinte de la prison, quand les gardiens intervinrent et tirent sur eux des coups de revolver. Les assaillants s'enfuirent.

De la main-d'œuvre polonaise pour les départements sinistrés

Paris, 12 mai. - La Confédération Générale des Associations Agricoles des Bédouins a reçu de son agent recruteur en Pologne, l'avis que 247 ouvriers agricoles sont partis le 3 mai de Czenstochowa à destination des départements sinistrés.

PLET, député et ancien maire de Caudry ; FOUCAUT, maire de Sin-le-Noble ; VERDVAINE, adjoint au maire d'Onain ; BEYNE, maire d'Horsinghem, ont pour corollaire, par des exemples probants pris dans leur commune respective, les assertions d'Hentges.

HENTGES reconnaît que la situation signalée est d'un réel intérêt et mérite un sérieux examen. La loi permet l'attribution de secours aux sinistrés, aux vieillards infirmes et incurables, mais n'étend pas ses dispositions aux chômeurs. Pour remédier à cette lacune de la loi et comme moyen pratique de venir en aide aux sans-travail, le Préfet procède à la création de caisses de chômage, communales ou intercommunales. L'Etat prend à sa charge la moitié des dépenses. C'est par cette organisation rationnelle, assure le Préfet qu'on aboutira à une œuvre efficace et logique. Créez des caisses de chômage, vous pouvez compter sur tout mon concours, pour aider vos efforts.